

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 191/2025 A L'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET LA PISCICULTURE EN FAMILLE « ADPF ».

Après avoir reçu le contrat du marché n° GG 0032/MIN.AGRISA/SG/F/01/2025, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, pour un montant total hors taxe de dollars américains sept cent septante-huit mille sept cent (USD 778 700) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinq mille quatre cent cinquante, nonante centimes (USD 5 450,90), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 22/09/2025

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général